VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 10 MAI 1916 — No. 28

ABONNEMENTS
Canada............. $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

To[illegible]unications concernant le jou[illegible]rimerie devront être adress[illegible]

[illegible]itoba
42 Avenue [illegible]ier,
[illegible]iface, Man.
Téléphone [illegible]n 3277.

MGR L'ARCHEVEQUE

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface est de retour au milieu de nous depuis vendredi soir, après une absence de trois mois à Rome et dans l'Est du Canada.

Sa Grandeur a été saluée à son arrivée à la gare par Mgr Dugas, administrateur et vicaire-général du diocèse, par un grand nombre de prêtres et de laïques. M. l'abbé Prud'homme accompagnait le prélat.

* * *

Dimanche Sa Grandeur assistait à la grand'messe à la cathédrale et a reçu les hommages du clergé et des fidèles sous la forme d'une adresse qui lui fut lue par Mgr Dugas, du haut de la chaire :

Après avoir salué Mgr Béliveau comme le successeur des grands évêques qui ont nom Provencher, Taché et Langevin Mgr Dugas fait éloge du prédécesseur immédiat. Nous nous souviendrons longtemps, dit-il de son zèle et de son amour, pour *tous* ses diocésains. Certes, il n'était pas de la mentalité de ceux qui, avant de donner leur confiance ou leur aide, font venir l'extrait de naissance pour savoir si le sang qui coule dans les veines des personnes qu'ils ont en vue leur va ou non. Mgr Langevin a procuré des églises, des prêtres, des écoles et des fonds à ses diocésains du rite ruthène, il a érigé des paroisses pour les Polonais, pour les Allemands, pour les Italiens, pour les Syriens, il a créé a Winnipeg deux nouveaux centres de vie religieuse pour les diocésains de langue anglaise, et, comme il savait lui-même maîtriser leur langue, que de condescendance et de bonté il leur a montrées......

En faisant l'éloge de votre prédécesseur j'ai dit exactement vos faits et gestes : *Scio opera tua, et laborem etpatientiam*—nous connaissons vos œuvres, votre travail et votre patience... Le clergé et les fidèles de votre diocèse vous connaissent, se réjouissent et vous ont déjà acclamé. Vous êtes identifié avec Saint-Boniface; vous y avez vécu depuis votre enfance, vous y avez étudié, vous y avez exercé le saint ministère, vous l'aimez comme on aime son chez soi et Saint-Boniface vous aime comme une mère aime son enfant.

Puisse votre séjour au milieu de votre petit mais dévoué troupeau être bien long, votre croix facile à porter et les consolations qui viennent du bien opéré être nombreuses et réconfortantes.

Voici le texte de cette fière et vigoureuse adresse :

A Sa Grandeur
Mgr Arthur Béliveau,
Archevêque de Saint-Boniface,

Monseigneur,

Le trône archiépiscopal, en deuil pendant des mois, a laissé tomber sa parure lugubre. Rome a parlé, l'Eglise de Saint-Boniface a son Pontife. Vous êtes le successeur des grands évêques qui ont nom Provencher, Taché, Langevin. Ces hommes de Dieu ont fait une grande œuvre; ils vivaient dans des temps difficiles et ils se sont donnés complètement à leur devoir. Nous qui avons vécu avec votre prédécesseur, nous qui l'avons vu à l'œuvre, nous nous souviendrons longtemps de son zèle et de son amour pour tous ses diocésains. Certes, il n'était pas de la mentalité de ceux qui, avant de donner leur confiance ou leur aide, font venir l'extrait de naissance pour savoir si le sang qui coule dans les veines des personnes qu'ils ont en vue leur va ou non. Monseigneur Langevin a procuré des missionnaires, des églises, des prêtres, des écoles et des fonds à ses diocésains du rite ruthène, il a érigé des paroisses pour les Polonais, pour les Allemands, pour les Italiens, pour les Syriens; il a créé, à Winnipeg, deux nouveaux centres de vie religieuse pour ses diocésains de langue anglaise, et, comme il savait lui-même maîtriser leur langue, que de condescendance et de bonté il leur a toujours montrées! Il a aimé le décor de la maison de Dieu: rien ne lui paraissait trop beau quand il s'agissait du culte divin. Il a aimé le lieu de l'habitation du Seigneur et quelque humble que fut cette habitation, il l'a honorée de sa présence et il y a fait retentir la parole sainte.

En faisant l'éloge de celui qui fut votre Métropolitain j'ai dit exactement vos faits et gestes: *Scio opera tua, et laborem et patientiam* comme il est dit à Timothée, l'Ange d'Ephèse (Apoc. 2.2). Nous connaissons vos œuvres, votre travail et votre patience. Depuis que, par la divine Providence, vous avez été fait l'auxiliaire du vaste diocèse qu'était autrefois Saint-Boniface, nous vous avons suivi avec intérêt et reconnaissance, et tous nous pouvons dire de vous: *bene fecit omnia:* il a bien fait toute chose. Aujourd'hui Dieu vous appelle au siège archiépiscopal de Saint-Boniface. Cette vieille église de Saint-Boniface fondée, développée et murie dans les sueurs, les dévouements, les larmes et le sang, avait reçu, en décembre dernier, une rude humiliation. Se basant sur une thèse soutenue hardiment, longuement et faussement par un fort petit groupe remuant, peu scrupuleux et peu délicat, Rome a jugé que la division s'imposait, et elle l'a faite dans des conditions que nous annonçait un communiqué qui semblait avoir tous les caractères de l'authenticité et qui d'ailleurs échappait à notre contrôle. La population canadienne-française du Manitoba s'est émue et elle a voulu que sa pensée et ses sentiments fussent exprimés au Pape lui-même. Elle s'est choisi un délégué laïque, homme éminemment renseigné et éminemment chrétien. Vous avez bien voulu, Monseigneur, vous rendre vous-même avec le délégué de Saint-Boniface et votre distingué et dévoué Chancelier auprès du Père commun des fidèles. Nous constatons avec plaisir que les limites vraies du diocèse de Saint-Boniface ne seront pas celles qui nous avaient été annoncées. Saint-Boniface cependant déchoit de son poste d'honneur et va prendre place, par le nombre, en arrière même du diocèse qui vient de naître. La grande raison nationale qu'on invoquait pour la division disparaît devant le fait que l'élément français reste encore le plus fort groupe dans le nouveau diocèse. Nous subissons donc le nouvel état de choses sans en voir l'opportunité ni les raisons. Nous avons droit de parler de ces choses et c'est justice de s'en souvenir.

Monseigneur, ceux que la division soustrait à votre juridiction le regrettent sincèrement. Le clergé et les fidèles de votre diocèse vous connaissent, se réjouissent et vous ont déjà accalmé. Vous vous êtes identifié avec St-Boniface,vous y avez vécu depuis votre enfance, vous y avez étudié, vous y avez exercé le saint ministère, vous l'aimez comme on aime son chez soi et Saint-Boniface vous aime comme une mère aime son enfant.

Nous savons non seulement vos œuvres et votre travail mais encore votre patience: *Scio opera tua, et laborem, et patientiam.* Il y a des œuvres difficiles, il faut pour les entreprendre et les conduire à bonne fin non seulement un grand travail mais une grande mansuétude et une grande patience. Nous vous avons admiré vous donnant à vos paroissiens non pas seulement avec l'auréole de l'épiscopat mais entreprenant avec plaisir les labeurs du missionnaire dans la chaire et le confessionnal, vous donnant tout à tous sans songer aux fatigues et aux ennuis. Toutes les œuvres ont déjà reçu votre poussée et votre encouragement, aucune ne vous est étrangère ou indifférente. Vous avez déjà notre confiance et notre affection, nous vous donnerons notre obéissance et notre dévouement.

Puisse votre séjour au milieu de votre petit mais dévoué troupeau être bien long, votre croix facile à porter et les consolations qui viennent du bien opéré être nombreuses et réconfortantes.

Vos enfants de Saint-Boniface qui sollicitent votre bénédiction.

Mgr l'Archevêque accueillit cette adresse par un long et important discours. Le chef de l'Eglise de Saint-Boniface remercia d'abord Mgr Dugas, qui l'avait suppléé pendant son absence.

Le prélat nota, avec modestie et seulement pour y reconnaître des marques de bienveillance affectueuses, les éloges qu'on faisait de lui dans l'adresse. Deux sentiments me dominent, dit Sa Grandeur : la faiblesse des hommes, s'ils n'avaient Dieu pour les soutenir dans les écrasantes responsabilités qu'Il fait quelquefois peser sur eux; et puis, malgré cette faiblesse, un résir ardent de travailler au salut des âmes confiées à mes soins. C'est sur cette double pensée que Sa Grandeur épancha son cœur dans celui de son sympathique auditoire. Père de ses diocésains par l'épiscopat, enfant de Saint-Boniface par sa naissance, compagnon de ses concitoyens par une association de toute sa vie, Monseigneur l'Archevêque va au-devant de ses devoirs nouveaux avec un affectueux empressement, car Il a tout son cœur dans le champ que le Seigneur lui a départi.

Le prélat déclare qu'il revient de Rome avec une grande confiance en l'avenir. Le diocèse tel que constitué possède les éléments essentiels à son développement; pénétrons-nous tous de cette pensée, et travaillons tous dans l'espoir que Dieu n'abandonne pas ceux qui ne s'abandonnent pas. Le chef de l'Eglise, le pape glorieusement régnant, a quelquefois de grandes difficultés à concilier tous les intérêts qui réclament son appui, mais les Canadiens-français peuvent être sûrs de son affection et du désir qu'il a de voir leur nationalité s'épanouir pleinement. Les diocésains de Saint-Boniface occupent leur place légitime dans le cœur du Souverain Pontife. Confiance en 'avenir, donc, et courage.

Mgr l'Archevêque termina son éloquente allocution en invitant les fidèles à travailler de concert avec lui; car, dit-il, un seul homme ne peut guère, mais un faisceau de voontés peut tout: un frère qui est aidé par son frère est plus puissant qu'une forteresse. Les catholiques canadiens-français du Manitoba ont besoin de cette union, ils ont besoin, en cette heure grave, de faire taire leurs vues personnelles, et de se rallier dans d'un mouvement d'ensemble. Ce mouvement d'ensemble, l'archevêque de Saint-Boniface veut y coopérer, et toute son âme appartient aux causes sacrées sur lesquelles ses illustres prédécesseurs ont vu si juste et pour lesquelles ils ont fait des actions si héroïques. La force ne prime pas le droit; un moment la force peut paraître écraser le droit, mais à la longue, c'est le droit qui toujours l'emporte.

UN ARTICLE SYMPTOMATIQUE

Le *Telegram* a publié lundi un article qui montre qu'on commence à réfléchir sérieusement sur la question du français dans les milieux anglo-canadiens les plus pondérés.

Voici ce que dit le *Telegram* :

"Pendant que certains groupes du peuple canadien paraissent désireux de limiter le plus possible l'emploi de la langue française, il est à propos de remarquer qu'on prend une attitude bien différente, sur le même sujet, en Angleterre.

"Durant la récente visite des membres du parlement français à Londres, à une réunion présidée par Lord Bryce, on a passé une résolution affirmant l'opportunité de décréter l'enseignement obligatoire du français dans les écoles d'Angleterre, et, d'une manière correspondante, l'enseignement obligatoire de l'anglais dans les écoles de France.

"Il semble bien que les circonstances vont devenir trop fortes pour les "restrictionnistes." Aucun homme, apparemment, ne pourra considérer son éducation comme complète à moins de pouvoir parler les deux langues. Tout homme qui a des prétentions à la culture devra devenir bilingue. Quelques enthousiastes ont même été jusqu'à propoeer d'ajouter le russe à la liste des études. Mais cette dernière suggestion a été laissée en suspens pour le moment.

"Le projet de faire enseigner largement les deux langues dans les deux pays aidera sans doute à de meilleures relations. Dans les jours qui s'approchent la France et l'Angleterre sont destinées à s'unir (knit together) d'une manière de plus en plus intime. Les hommes qui seront capables de parler les deux langues posséderont un avantage appréciable au double point de vue des affaires et des relations sociales."

De telles paroles sont encourageantes pour nous. Et le meilleur moyen d'en augmenter la fréquence et d'en accentuer l'intensité, c'est de continuer à résister courageusement à la persécution. Un autre moyen de propagande, c'est de parler nous-mêmes de plus en plus correctement notre langue : offrons aux Anglais qui sont en contact avec nous un beau langage, et cette offre sera séduisante pour tous les esprits éclairés de la population canadienne-anglaise.

Le club "Le Canada"

A cause de l'ouragan de dimanche soir la conférence de M. A. H. de Trémaudan à la salle Manitoba, 291½ avenue Portage, sur le sujet: "Pourquoi nous parlons français" n'a pu avoir lieu. Elle a été remise à dimanche prochain le 14 courant au même lieu et à la même heure, c'est-à-dire 8 hrs. 30, heure de Winnipeg. Qu'on veuille bien s'en tenir aux invitations reçues et se le dire.

Communiqué.

LES SEMAILLES

Plus de soixante pour cent du blé est semé dans l'ouest canadien.

D'ici à quelques jours tout le travail sera fini. Le nombre d'acres ensemencé en blé n'est pas aussi considérable que l'an dernier, mais les autres cultures et les diverses industries agricoles : élevage, laiteries, volailles, lin, légumes, prennent une intensité nouvelle. Ayons confiance en l'avenir.

KELLY

M. Thomas Kelly, l'entrepreneur si célèbrement impliqué dans les procès relatifs aux édifices parlementaires de Winnipeg est de retour des Etats-Unis depuis lundi. Il a été accompagné par l'exchef McRae, de Chicago à Winnipeg. La mise en liberté sous caution lui a été refusée et Kelly a dû prendre le chemin de la prison, où il attendra son procès.

Le Dr Simpson étant ici lui aussi, et le procès des anciens ministres devant commencer à la fin du mois, la province va assister bientôt à de passionnants événements.

LA PROPHETIE D'UN ALLEMAND

"DANS VINGT ANS L'EMPIRE D'ALLEMAGNE N'EXISTERA PLUS" DISAIT-IL EN 1914.

C'est M. René Bazin qui rapporte, dans l'*Echo de Paris*, cette curieuse prophétie d'un Allemand :

"Ce que je vais raconter est tout à fait authentique. J'ai, entre les mains, le papier, déjà fané, dont je résume le récit, et je sais qui l'a écrit.

Il y a un peu moins de douze ans, en septembre 1904, un jeune séminariste français, désireux d'apprendre l'allemand, avait choisi, pour y passer ses vacances, comme faisaient alors beaucoup de jeunes Français, une grande ville universitaire d'Allemagne. Parmi les ecclésiastiques qu'il fréquentait, il s'en trouvait un qui avait une réputation toute particulière d'orthodoxie et de distinction d'esprit. C'était un homme âgé, et qui, approchant de la fin, voyait de plus haut les affaires humaines. Très patriote, il n'avait pu, cependant, ne pas juger son pays, et il souffrait de ce jugement renfermé dans son âme. Un jour qu'il avait causé longuement avec le séminariste français, et comme celui-ci se levait pour prendre congé, il le fit se rasseoir, d'un geste brusque. "Attendez ! J'ai une chose encore à vous dire !" Une émotion vive parut sur son visage et dans sa voix.

— Surtout, ne croyez pas, dit-il, que je veuille flatter vos sentiments de Français. Mais la vérité m'oblige à parler. Elle est ma règle comme elle doit être la vôtre. Eh bien ! ma conviction en est profonde: dans vingt ans, l'empire d'Allemagne ne sera plus. Il a été fondé sur l'injustice et la violence, et il est un obstacle au catholicisme en Allemagne: Dieu ne peut pas permettre qu'il subsiste plus longtemps.

— Il y a d'autres exemples, dans l'histoire ancienne ou moderne, de royaumes ou d'empires qui n'ont pas été fondés sur la justice....

— Sans doute, et je les connais. Cependant, je le maintiens: aucun n'a été fondé sur autant d'injustice que la nôtre. Et puis, n'y eût-il que cette seconde raison d'y persévérer, je maintiens mon affirmation, qu'il m'est cruel d'exprimer : l'Empire d'Allemagne, tel qu'il est et veut être, est un obstacle au catholicisme. J'ai la certitude que, dans vingt ans, il ne sera plus. Comment cela se fera ? Je ne le sais pas, je ne le vois pas : Dieu le sait. J'ai seulement le pressentiment qu'il en sera ainsi."

Même aujourd'hui, dans le fracas de l'immense guerre, il y a des Allemands silencieux qui pensent de même.

Ces Allemands silencieux nous ont tout l'air d'être dans le vrai !

L'EFFET TERRIBLE DU CANON "75"

Extrait d'une brochure parisienne intitulée: Notre "75", par Francis Marre, chimiste expert, et chroniqueur scientifique du "Correspondant" :

En mai 1914; on a fait dans une ou deux batteries de chacun de nos régiments des essais de tir avec un obus à la mélinite muni d'une fusée nouvelle. Ces essais sont restés ignorés du grand public et, parmi les artilleurs eux-mêmes, les résultats obtenus par eux ont passé pour n'avoir pas été très concluants. Cependant, rien ne nous empêche de dire maintenant, à leur propos, toute l'encourageante vérité. Bien loin de n'avoir pas été satisfaisants, ces essais ont établi qu'à n'en pas douter, nous étions désormais en possession d'une arme de puissance extraordinaire. Sans entrer, à ce sujet, dans trop de détails, disons simplement que, grâce à l'invention nouvelle, notre artillerie s'est trouvée pourvue d'un projectile explosant *toujours* un peu au-dessus de son point de chute, à 1 m. 50 environ du sol, sans avoir besoin de rebondir au préalable et fournissant une gerbe d'éclats très dense et très régulière, en même temps qu'un ébranlablement d'air formidable et terriblement dévastateur.

Ce n'est pas le lieu d'exposer ici le "mécanisme" suivant lequel se produit cette explosion de nature particulière *"que ne donne à l'heu actuelle aucun projectile d'aucun canon en service dans aucune armée étrangère"*. Ce qui doit en être retenu, c'est que les dégâts causés par elle sont de trois ordres: d'abord, l'obus se rompt en plus de 2,000 éclats, aux bords taillés en biseau, et dont beaucoup sont de volûme très minime, mais dont la force de projection est extrême: à 30 et 40 mètres, ces éclats sont encore animés d'une vitesse si grande qu'ils déterminent des blessures très graves; ensuite, l'explosion suffit à provoquer une énorme compression de la zone environnante, compression suivie d'une sorte de dilatation compensatrice: il en résulte que les organes internes des individus situés à proximité de cette zone redoutable sont soumis à une alternance brusque de pression et de relâchement qui provoque en eux des ruptures de vaisseaux et de véritables dilacérations des tissus profonds; enfin, cette explosion s'accompagne d'un dégagement considérable de gaz délétères composites, parmi lesquels domine l'oxyde de carbone. En un mot, tous les individus qui se trouvent dans un rayon de 30 à 40 mètres du point de chute d'un de ces obus nouveaux dont les effets participent à la fois de ceux des projectiles fusants et des projectiles percutants, sont rigoureusement condamnés à mort, soit par blessure directe, soit par éclatements d'organes profonds, soit par asphyxie immédiate. Comme la construction même de notre 75 permet "l'arrosage" méthodique des points occupés par l'ennemi, arrosage effectué par des chutes successives d'obus de 25 en 25 mètres, dans tous les sens, à raison de 20 par minute, rien n'échappe à la destruction qu'ils sèment.

Malheureusement, quand la guerre a éclaté, nous avions très peu de ces obus, à peine de quoi approvisionner chichement trois ou quatre batteries par corps d'armée. Les crédits et le temps(???) avaient manqué pour faire mieux.

Mais cela c'est le passé: les responsabilités seront établies plus tard, s'il y a lieu. Ce qu'il faut dire aujourd'hui, et ce qui est extrêmement rassurant, c'est que, grâce à la guerre temporisatrice des tranchées, nos fonderies nationales et notre industrie privée ont eu déjà le temps de constituer un stock important de munitions excellentes qui assure à notre artillerie un énorme approvisionnement. Quand viendra l'heure des grandes batailles, notre armée devra une large part de ses triomphes à la production intensive des usines françaises.

MONSIEUR PRINTEMPS

Monsieur Printemps est un vieil homme
Toujours pimpant, frais et dispos,
Qui porte un bel habit vert pomme,
Et qui n'est jamais en repos.
Il met le nez à la fenêtre
Lorsque revient le mois d'avril,
Et dit tout haut : " Quel temps fait-il ?
" Voilà le moment de paraître."
Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
Revenez-nous et pour longtemps !

Voici que la rosée en perles
Brille partout sur les gazons ;
Dans les bois où sifflent les merles,
Les feuilles ouvrent leurs prisons ;
Les oisillons font des aubades
Et disent bon jour au soleil,
En criant : " Voilà le réveil !
Rions, chantons, mes camarades !"
Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
Revenez-nous et pour longtemps !

Monsieur Printemps, de sa chambrette,
Leur dit : "Ne criez pas ! je sors !
Que diable ! je fais ma toilette ;
Dans un instant, je suis dehors !
Je mets mon habit des dimanches,
Frais sorti de chez le tailleur
Et brodé de toute couleur
Sur le collet et sur les manches."
Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
Revenez-nous et pour longtemps !

Voici monsieur Printemps qui bouge,
Qu'il est gai ! qu'il a l'air ouvert !
Que son gilet de velours rouge
Va bien avec son habit vert !
Ses mains sont pleines de fleurettes,
Qu'il accroche à tous les halliers ;
Il a de blanches pâquerettes,
Au lieu de clous, à ses souliers.
Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
Restez chez nous encore longtemps !

PROSPER BLANCHEMIN.

LA REPONSE DE BERLIN

Berlin, viâ Sayville, 5.—La réponse de l'Allemagne à la note américaine, transmise jeudi à l'ambassadeur Gerard par von Jagow, le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, dit en substance :

"Le gouvernement allemand a remis aux autorités de la marine afin qu'elles fassent une enquête avec célérité, les faits communiqués par les Etats-Unis au sujet du "Sussex." A en juger par les résultats déjà donnés par cette enquête, le gouvernement allemand reconnait qu'il est possible que le navire mentionné dans la note du 10 avril comme ayant été torpillé par un submersible teuton, soit le "Sussex."

Le gouvernement allemand se réserve le droit de faire une autre communication, tant qu'on n'aura pas établi certains faits d'une importance décisive. Si l'on découvre que le commandant a eu tort de regarder le vapeur comme un navire de guerre, Berlin ne manquera pas de tirer les conséquences qui en découlent.

Au sujet du "Sussex," les Etats-Unis ont fait une série d'assertions se résumant à dire qu'il ne faut voir dans l'incident qu'un exemple des pratiques de destruction délibérée et aveugle des submersibles teutons à l'égard des navires de toute sorte, de toute nationalité et de toute destination.

Le gouvernement allemand dément cette affirmation avec toute la vigueur possible. Toutefois il croit inutile d'entrer dans des détails, d'autant plus que le gouvernement des Etats-Unis n'a pas fondé cette assertion sur des faits concrets.

Le gouvernements peut dire qu'il a restreint les opérations sous-marines uniquement par considération pour les intérêts des neutres, et nonobstant le fait que ces restrictions soient nécessairement à l'avantage des ennemis de l'Allemagne. La Grande-Bretagne et ses alliés n'ont jamais montré cette considération envers les neutres.

Les commandant des sous-marins allemands ont reçu instruction de se conformer aux principes généraux de visite et de destruction des vaisseaux de commerce reconnus par la loi internationale, sauf dans la zone qui entoure la Grande-Bretagne. A cet égard l'Allemagne n'a jamais donné de garanties aux Etats-Unis et la note du 8 février n'en contient pas.

Le gouvernement teuton ne peut pas admettre que ces ordres ne sont pas donnés ou exécutés de bonne foi. Il y a eu des erreurs de commises. Elles sont inhérentes à tout genre d'opérations militaires. Mais abstraction faite des méprises commises, la guerre navale comme la guerre sur terre fait courir des dangers inévitables aux personnes et aux marchandises pénétrant sur le théâtre du combat.

A maintes reprises, l'Allemagne a explicitement signalé le danger des mines qui ont causé la destruction de nombreux navires.

Elle a suggéré plusieurs projets au gouvernement américain pour réduire au minimum le péril que la guerre maritime fait courir aux passagers et aux chargements américains. Malheureusement, les Etats-Unis ne les ont pas acceptés. En le faisant, ils eussent contribué à éviter une partie des accidents dont les sujets américains ont été vitcimes depuis.

Le gouvernement allemand ne retire pas son offre d'en venir à un accord sur ces principes. Comme il l'a maintes fois répété, il ne peut pas renoncer aux pratiques de la guerre sous-marine contre les navires marchands de l'ennemi. Cependant, il a décidé de faire une autre concession pour conformer ces pratiques aux intérêts des neutres.

En prenant ce parti, le gouvernement allemand obéit à des considérations qui dépassent le niveau de la question en litige. Il n'attache pas moins d'importance que les Etats-Unis aux principes sacrés de l'humanité et il tient entièrement compte de ce que les deux pays ont fait pendant plusieurs années pour mettre les combattants à l'abri des horreurs de la guerre. Ces considérations sont d'un grand poids, mais dans les circonstances, elles n'eussent pas suffi à elles seules à dicter l'attitude du gouvernement teuton. Car en réponse à l'appel lancé par les Etats-Unis en faveur des principes sacrés de l'humanité et de la loi internationale, l'Allemagne doit répéter encore une fois, avec toute la véhémence possible, que le gou-

(A suivre sur la 4ème Page)

HOMMAGE DE CLEMENCEAU A JEANNE D'ARC

Extrait d'un discours prononcé par M. Georges Clémenceau, devant les membres de la commission interparlementaire franco-anglaise qui s'est réunie à Paris en avril :

"Allez les voir, les plaines ravagées de notre frontière orientale. Elles vous diront ce qu'y a pu accomplir une monstruosité de sauvagerie. La foi des accords internationaux outrageusement violés, que dis-je ? les droits élémentaires de l'humanité foulés aux pieds par des créatures à face humaine, avec l'approbation éhontée d'une science qui n'est pas la science et d'une philosophie qui n'est pas la philosophie. Elles vous diront qu'une si prodigieuse convulsion de barbarie n'appelle pas moins qu'une révolution d'humanité pour une guérison définitive, par le développement d'une force supérieure capable d'imposer, non plus la domination du fer pour le fer, qui n'est qu'atrocité déshonorante, mais par le fer au service du droit, la souveraineté du droit, qui est la civilisation !

C'est la tâche sublime qui a soudainement réveillé nos peuples d'un sommeil agité de trop de cauchemars. Ils ont ouvert les yeux à la lumière évidente devant laquelle tant de choses du passé ont pâli. Et nos hommes se sont offerts à mourir pour une cause si grande qu'elle se trouve la plus haute justification de la vie. Ils sont à l'honneur, ils sont au plus grand honneur que puisse conférer le plus grand devoir silencieusement accompli. Nous les saluons d'un même élan, d'un même cœur, nous les saluons d'une manière irréductible—telle que la mort n'en marque pas le terme—nous les saluons de toute la beauté d'une espérance dont ils vont faire demain un triomphe de réalité."

Enfin, dit en terminant M. Clémenceau, quand vous reviendrez de votre pèlerinage, arrêtez-vous auprès de la statue de Jeanne d'Arc :

"Arrêtez-vous au pied du monument où, toute d'or, sur son cheval d'or, marche au combat la petite paysanne de France qui fut, on ne sait comment, à elle seule, une armée, que dis-je, toutes les armées de France à la fois. Parlez-lui, amis de ce jour—et de toujours—si nous sommes dignes de notre destin. Parlez-lui. Elle vous entendra, et au rebours de l'homme de pierre de la légende, elle vous fera le signe de tête qui sera le gage suprême de toute réconciliation. A cette heure, votre noble pèlerinage sera véritablement achevé, et vous aurez de nous tout ce que vous êtes venus chercher.

"Cœur à cœur, comme nos soldats, côte à côte, nous vivrons le grand pacte d'union qu'aucun délire d'inimitié ne devra plus déchirer, et vous aurez, et nous aurons avec vous, accompli quelque chose que des esprits à courte vue jugeront peut-être médiocre, parce que toute pompe en est absente, mais qui marquera, tout de même, une étape d'humanité.

"Je vous ai dit assez dans quels sentiments la visite dont vous nous honorez vous sera rendue. A Fontenoy, nos pères disaient aux vôtres: "Messieurs les Anglais, tirez les premiers." Cette fois, vous êtes venus les premiers, la main tendue. Messieurs les Anglais, cela ne sera pas oublié."

Les paroles de l'ancien président du Conseil ont été écoutées avec une émotion profonde et ont provoqué un grand enthousiasme parmi les parlementaires des deux nations alliées.

HONNEURS BIEN DUS A PETAIN

Paris. — Les généraux Pétain, Balfourier et Claret de la Touche ont été promus grands officiers de la Légion d'Honneur pour services hors de pairs à Verdun. La mention particulière du général Pétain, qui commande en chef à Verdun, est comme suit :

"Officier général de la plus grande valeur. Depuis le commencement de la guerre, comme commandant d'une brigade, d'une division, d'un corps d'armée et d'une armée, il n'a cessé de faire preuve des plus remarquables qualités militaires. Grâce à son sang-froid, à sa fermeté, à l'habileté de ses dispositions, il a su relever une situation difficile et inspirer confiance à tous ceux qui étaient sous ses ordres. Par cela même il a rendu au pays les services les plus éminents."

LES FORMULES DE BISMARCK

1. La générosité est une vertu fort respectable avec laquelle on ne récolte cependant, en général, dans la politique, pas de remerciements.

2. Quand on veut obtenir quelque chose de convenable, le gage ne peut pas être grand.

Le journal allemand qui rappelle ces formules contre les partisans de la modération dit que Bismarck avait un but arrêté qu'il poursuivait âprement sans se soucier, tout d'abord, s'il parviendrait à l'atteindre. On verrait bien plus tard. Pour lui, l'essentiel était — la parole étant aux canons—l'emploi le plus énergique possible de toutes les ressources disponibles. Il avait horreur de toute réflexion sentimentale.

C'est bien là le cas pathologique de l'Allemagne toute entière : la suppression systématique de tout sentiment.

La raison, le calcul tout sec... et puis c'est tout !

C'est par là que périra la Germanie, car le cœur est seul capable de provoquer dans l'humanité les envolées d'enthousiasme qui ont raison des calculs les plus criminels.

Lorsque l'Allemagne a envoyé, le 4 août 1914, son ultimatum à la Belgique, c'est le raisonnement égoïste qui a parlé.

Quand l'héroïque petit peuple a fièrement riposté, c'est le sentiment d'honneur qui a répondu.

Ceci tuera cela.

RECRUTEMENT COMPARE D'ONTARIO ET DE QUEBEC

(La Presse)

L'Hon. sénateur Mason a livré au Sénat, hier, une autre statistique, où il appert que, dans le recrutement, les Anglo-Canadiens nés dans le pays figurent pour 28½ pour cent, et les Canadiens-Français pour 4½. Cela établit une proportion de 16 pour 100 de Français et de 84 pour 100 d'Anglais, ce qui donne un avantage aux Anglais de 68 pour 100.

Nous avons déjà établi qu'il faut disséquer cette sèche proposition au moyen des considérations suivantes :

1. Les Canadiens-Français ont, par le dernier recensement, 23 pour 100 plus d'enfants que les Anglais, ce qui, pour les fins de la guerre, réduit l'avantage de la supériorité numérique anglaise à 45 pour 100.

2. Ontario a 16½ pour 100 plus de célibataires que Québec, avantage pour l'enrôlement qui amènent à 28½ sa plus forte proportion que Québec.

3. Ontario a 27 pour 100 plus de population urbaine que Québec, autre avantage qui établit que le recrutement normal dans Ontario n'est que de 1½ plus fort que dans Québec: 1. malgré la persécution française qui sévit avec tant de force dans le moment; 2. malgré l'organisation purement anglaise qui dirige la formation de l'armée canadienne; 3. malgré la population native de Québec, savoir 1,900,000 contre celle d'Ontario de 2,200,000. Cette dernière proportion, qui est de 13 pour 100 contre Québec, se trouve à lui donner un avantage final, avec son 4½ pour 100 de pourcentage en enrôlement, de 11½ contre les 28½ d'Anglais.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

REGLE DE TROIS

Trois choses à désirer : la santé, l'affection des siens, la bonne humeur.

Trois joies de la vie : Un foyer, un mari ou une femme d'élite, un cœur libre.

Trois choses à admirer chez une femme : La dignité, la nature, la grâce.

Trois choses à admirer chez un homme : L'empire sur lui-même, la noblesse de sentiments, la générosité.

Trois choses à gouverner : Sa conduite, son caractère, sa langue.

Trois choses à détester : La cruauté, l'hypocrisie, l'arrogance.

Trois choses à cultiver : La piété, la bonté, la sincérité.

Trois choses à posséder : L'honneur, la droiture, le respect.

LA GUERRE

Paris, 4. — Les Français remportent de nouveaux succès près de la tcolline du Mort-Homme.

Combat d'artillerie à St-Eloi.

* * *

Nouveau raid de zeppelins sur l'Angleterre; 36 tués ou blessés.

* * *

Berlin répondra à la note des Etats-Unis jeudi.

* * *

Londres.—Le bill proclamant la conscription générale immédiate subit sa 1ère lecture aux Communes anglaises.

* * *

Paris, 5.—L'ennemi tente une offensive dans la région du Mort-Homme, mais il est repoussé par l'artillerie française.

* * *

Les Turcs font aussi deux offensives en Arménie, mais ils sont repoussés par les Russes.

* * *

Washington—On croit à la rupture prochaine des relations diplomatiques avec l'Allemagne.

* * *

Paris, 6.—L'ennemi fait un gain léger, au nord-est de Verdun.

* * *

Bataille dans le Tyrol (front italien).

* * *

Combat d'artillerie sur le front est.

* * *

Washington et Berlin s'entendent encore une fois.

* * *

Paris, 8.—Les Allemands lancent deux nouvelles attaques contre Verdun, l'une au nord-ouest, l'autre au nord-est. Les Français cèdent un peu de terrain à deux endroits, mais repuossent l'ennemi ailleurs.

Combats d'artillerie ailleurs.

* * *

Les Turcs retraitent devant les Russes sur le chemin de Bagdad.

* * *

Paris, 9.—L'ennemi annonce qu'il s'est emparé d'une position française, sur la colline 304; des prisonniers auraient aussi été capturés au nombre de 1200.

Les Français paraissent avoir, depuis, repris une partie du régime de tranchées enlevées.

* * *

Rien de saillant ailleurs.

* * *

Paris, 10.—Les armées sont violemment aux prises à Verdun.

* * *

Les Russes délogent les Turcs de fortes positions en Perse.

LA LIGNE CUNARD ET LE C.N.R.

Le bureau-chef de la ligne Cunard à Liverpool, a câblé à ses agents canadiens, la compagnie Robert Reford, qu'un arrangement d'une grande importance pour le développement du trafic du fret et des passagers, avec le Canada, avait été conclu entre la ligne Cunard et le Canadien-Nord. Cet arrangement pourvoit à une entente entre les deux compagnies. La ligne Cunard va prendre sous son contrôle les océaniques du Canadien Nord qui voyageaient avant la guerre entre Avonmouth et Rotterdam et va maintenir le service entre le Canada et les ports du Royaume-Uni et le continent.

Le Canadien-Nord, partout où son chemin de fer passe, va travailler pour encourager la ligne Cunard et de son côté, cette dernière compagnie va faire tous ses efforts pour aider le chemin de fer Canadien-Nord.

Les différents services de la ligne Cunard et la compagnie du Canadien-Nord vont devenir par cette liaison, une seule compagnie de transport entre l'Europe et le Canada. On s'occupe à l'heure qu'il est du service des paquebots sur l'océan Pacifique.

Le changement prend effet aujourd'hui même.

Les vaisseaux du Canadien-Nord qui passent ainsi à la compagnie Cunard sont le "Royal George," le "Principello," le "Campanello" et l'"Uranium"; les trois derniers sont affectés au transport du fret.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence cù à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ASSEMBLEE

Dimanche, le 14 courant, à 1.30 heure (heure nouvelle), grande réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, à l'hôtel-de-ville. Des questions très importantes seront discutées. Toute personne de langue française devrait se faire un devoir d'assister à cette réunion.

Communiqué.

"DAY OF FRANCE"

Au moment de mettre sous presse, on nous avise qu'une branche de la Croix-Rouge française,reconnue par le marquis de Vogué, président du Comité Central de Paris, vient d'être établie à Winnipeg.

M. Norris a garanti l'appui du gouvernement et M. Waugh, celui de la ville pour le *Day of France* qui aura lieu le 23 mai. Les drapeaux français et les fameux "75" seront vendus par les dames de la Société de Winnipeg et de Saint-Boniface au profit de l'œuvre. Nous donnerons de plus amples renseignements la semaine prochaine.

TEMPETE

Une violente tempête de pluie et de vent s'est abattue sur la province, et même sur une partie de la Saskatchewan, dimanche soir. Cette tempête a mordu Winnipeg vers les six heures et a duré une partie de la nuit; et le vent— un grand vent désagréable—s'est continué durant toute la journée du lundi.

Les dommages sont assez considérables: les fenêtres brisées, les clôtures renversées, les enseignes enlevées, ne se comptent plus. La tour de la *McDougall church*, dans le nord de la ville, s'est effondrée.

Dans Saint-Boniface les dégâts sont aussi relativement nombreux et revêtent le même caractère qu'à Winnipeg.

Le vent allait à une allure de soixante milles à l'heure.

Dans la campagne il y a eu dévastation assez prononcée. Le service des trains a un peu souffert ici et là.

LA BERLUE

M. Winkler, le ministre de l'Agriculture, conseille aux cultivateurs de ne pas semer de blé après le 12 mai, nous disait hier un riche et très compétent cultivateur de Ste-Agathe. M. Winkler à la berlue, ajoutait ce cultivateur, car on peut semer du blé plus tard que cela."

Cette compétence de M. Winkler est à l'équipolent de toutes les autres compétences du ministère Norris. Les ministres commettent des absurdités sur bien d'autres choses que la question des écoles.

Nous sommes bien gouvernés !

Chez Nous ET autour de Nous

La conférence de M. A. H. de Trémaudan sur ce sujet: "Pourquoi nous parlons Français" qui avait été annoncée pour dimanche soir dans la salle Manitoba, a dû être remise à cause de l'ouragan. Le club "Le Canada" remercie les personnes courageuses qui se sont rendues malgré le mauvais temps et leur offre ses excuses. La conférence est maintenant annoncée pour dimanche prochain le 14 à 8 hrs. 30, heure de Winnipeg, au même endroit.

M. Emeric Normandeau nous quittait samedi soir pour le Lac Louise, Colombie Anglaise, où il va faire exécuter certains travaux pour la compagnie Bannatyne.

M. MEDERIC CYR

Notre estimé concitoyen, M. Médéric Cyr, président de la Fédération des Commis de la Poste de l'Ouest canadien est arrivé mardi de Calgary où il a dirigé la convention de l'association.

M. Cyr s'est aussi rendu à Edmonton et, dans cette ville, a visité de nombreux compatriotes, notamment M. A. L. Auger, un *ancien* qui n'a pas oublié Saint-Boniface, et que Saint-Boniface n'oublie pas non plus.

PIQUE-NIQUE PATRIOTIQUE

ALLONS-Y EN FAMILLE

Il y aura un pique-nique à Lorette, mercredi le 24 mai prochain.

Le pique-nique commencera après la messe qui aura lieu à 9 heures à l'église de Lorette.

Venez, ne craignez pas, tous sont invités. Il y aura jeux et divertissements avec repas servis sur le terrain même.

Ce pique-nique sera présidé par l'Association d'Education Canadienne-française de Manitoba à Lorette; dites aussi Société locale de Saint-Jean-Baptiste.

Votre argent ne sera pas perdu car les bénéfices recueillis seront envoyés au Comité Central pour nos écoles.

Le 8 mai 1916.

Communiqué.

REMERCIEMENTS

Les familles Lord et Bonin désirent exprimer leur profonde gratitude pour les nombreux témoignages de sympathies et offrandes spirituelles quelles ont reçus dans le deuil amer qui vient de les frapper—St-Norbert.

AU COLLEGE

L'Académie Saint-François-de-Sales a offert à ses membres, dimanche le trente avril un magnifique programme.

Les citadins et les campagnards ont souvent eu de chaudes discussions sur la ville et la campagne. Eh bien, la question fut réglée en cette circonstance.

Monsieur Jean Préfontaine présidait le débat et quoique pris à l'improviste il sut se tirer d'embarras — d'ailleurs ce n'est pas la première fois que notre ami Jean présidait une assemblée. Après nous avoir exposé le sujet du débat, la lutte s'engage.

Messieurs Boulet, Piché et Parent ont l'honneur de défendre la campagne; et appartenait aux messieurs Lévêque, Fraser et Plamondon la dure tâche de protéger la ville.

Monsieur Boulet se lance le premier à l'assaut. C'est silence dans la salle ! les adversaires deviennent glacés, ils ont peur de ce monsieur, car il porte son nom.

Monsieur Boulet envisage donc les citadins avec un aplomb et une fermeté remarquables et leur démontre que la campagne est nécessairement supérieure à la ville au point de vue physique. "Les habitants sont, dit-il, de robustes gaillards qui se taillent des muscles à travailler sur la ferme et non dans les gymnases."

A monsieur Lévêque de montrer que la ville au point de vue intellectuel l'emporte sur la campagne.

"Ce n'est pas en apprenant l'a, b, c, dans nos petites écoles de campagne que l'on parvient à faire des hommes savants, mais en fréquentant nos collèges et universités qui ne se trouvent qu'en ville."

Pour une première fois apparaître en public, monsieur Lévêque montre beaucoup de capacités mais il nous expédia son discours à l'électricité.

Monsieur Piché se borne à prouver qu'en campagne l'argent roule plus que dans la ville puisque les cultivateurs ne font pas de folles dépenses dans les amusements et ne passent pas leur temps à s'acheter des toilettes mais économisent pour leurs vieux jours.

Monsieur Fraser ne l'entend pas ainsi. "Les citadins payent toujours comptant, ils font de l'argent en quantité et si de temps à autre ils se permettent quelques loisirs ils y vont sagement. Puis arrive la question la plus fragile, celle de la morale.

Monsieur Parent envisage le premier point et démontre que la campagne est l'endroit le plus propice pour sauvegarder la morale.

Monsieur Plamondon piqué au vif par les paroles audacieuses de son adversaire proteste hautement.

Puis vint la réplique qu fut des plus acharnées. Se distinguèrent messieurs Boulet et Parent.

Les juges furent appelés à rendre leur verdict. Ce fut non sans hésitation que la palme fut décernée aux... défenseurs de la campagne.

Les juges louèrent les qualités des combattants et firent remarquer que messieurs Fraser et Plamondon s'écartèrent un peu de leur sujet et ce fut là la cause de leur perte.

Deux déclamations furent rendues remarquablement bien par messieurs Lafrenière et Boiteau.

Les morceaux choisis étaient :

"Soir de moisson" par Arsène Vernemouze.

"Ces savants" par Albert Lanzeau.

En résumant, la séance fut un grand succès et les jeunes académiciens vont toujours en progressant de telle sorte que d'ici aux vacances il est à espérer qu'ils feront part au public de leur savoir faire.

WILFRID B. GERVAIS.

* * *

Mardi le deux mai, la grande salle du Collège reprenait ses airs du bon vieux temps.

Messieurs les Rhétoriciens, à l'occasion de la fête du R. P. Recteur ressucitaient, à la joie vive des "anciens" les séances de classe publiques.

Les langues anciennes dans la formation intellectuelle, tel fut le sujet de la soirée. Cette question séculaire, mais toujours nouvelle, d'une opportunité de plus en plus croissante, offrait un vaste champ à nos jeunes orateurs. Ils s'y sont lancés résolument, avec la conviction qu'ils défendaient une cause grave, une cause chère, la cause même de la supériorité des peuples intellectuels.

L'abondance et la richesse des arguments, pouvaient tenter des Rhétoriciens, ils n'ont pas résisté à la tentation. Avec verve, dialectique, ironie et pathétique ils ont argumenté, discuté, répliqué. Au nom d'un intérêt supérieur, en s'appuyant sur des réalités indiscutables ils ont victorieusement établi que seules les langues latine et grecque sont les langues véritablement formatrices de l'intelligence et protectrice du français, cette troisième langue classique. Pour aiguiser les facultés aucune autre ne leur est comparable. D'elles dépendent et la vigueur de la pensée et la maîtrise du style. Des objections se présentaient, des théories modernisantes venaient faire de l'opposition. Mais tout fut loyalement étudié et discuté pour être loyalement répété.

La substitution de l'allemand ou de l'anglais aux langues anciennes; l'à quoi bon perdre six ou huit ans de ses plus belles années à essayer d'apprendre des langues mortes qui ne peuvent être d'aucun profit dans la lutte pour la vie, tout cela dût crouler sous les vigoureux assauts de ces orateurs formés dans le grec et le latin.

Pour du sérieux c'était du sérieux. Mais avec de l'action, du chant, des vers, une bonne diction et de la musique l'on peut intéresser pendant quatre heures.

Une charmante petite comédie de Baschet : *Maison tranquille* venait agréablement clore ces discours éloquents, ces improvisations pleines d'entrain et ces chaudes discussions.

Plaudite cives ! Chantons la Rhétorique !

Messieurs les Rhétoriciens savent faire épanouir les visages tout comme ils savent convaincre et persuader. Encore une fois, ils nous ont fait apprécier tout le sérieux de l'entraînement logique et puissant du cours classique; ils nous ont longuement fait toucher du doigt tout le fruit que peut produire une SÉANCE DE CLASSE. Puissent ces récréations littéraires et ces salutaires leçons nous venir souvent par ce même chemin.

Mariage

On annonce pour le 6 juin prochain le mariage de mademoiselle Priscilla Guilbault, fille aînée de monsieur et madame Edouard Guilbault, de Saint-Boniface, à monsieur John C. Davis, de Winnipeg.

La reponse de Berlin

(Suite de la 1ère Page)

vernement anglais, non le gouvernement allemand, a fait litière de tous les principes reconnus de la loi internationale, en étendant cette terrible guerre à la vie et à la propriété des non-combattants.

Pour se défendre contre cette façon illégale de faire la guerre, l'Allemagne, qui lutte pour son existence nationale, a dû recourir aux pratiques rigoureuses mais efficaces de guerre sous-marine. Le gouvernement allemand regrette encore une fois que le gouvernement des Etats-Unis, qui manifeste ces sentiments d'humanité envers les malheureuses victimes des opérations sous-marines, ne le fasse pas avec autant de chaleur envers les millions de femmes et d'enfants que l'Angleterre veut affamer pour acculer à une honteuse capitulation les victorieuses armées des empires centraux. Il s'en étonne avec le peuple allemand, d'autant plus qu'il a offert de conformer les opérations sous-marines aux principes reconnus avant la guerre si l'Angleterre veut en faire autant pour ses opérations navales, elle qui a violé à maintes reprises la loi internationale et a franchi toutes les bornes en lèsant les droits des neutres.

Le peuple allemand sait que les Etats-Unis eussent pu limiter la guerre aux combattants en étant déterminés à revendiquer, contre la Grande-Bretagne les droits incontestables de la liberté des mers. Le peuple allemand est sous l'impression que, tout en réclamant de l'Allemagne la restriction des opérations sous-marines sous peine d'une rupture diplomatique, les Etats-Unis se contentent de protester contre les pratiques illégales des ennemis de l'Allemagne. De plus, il sait quelle quantité de matériel de guerre les Alliés reçoivent des Etats-Unis. Dans les circonstances, on comprend que l'appel des Etats-Unis en faveur des sentiments d'humanité rencontrera ici un accueil moins favorable qu'il n'en eût reçu en d'autres temps.

Si le gouvernement allemand est résolu d'aller jusqu'à l'extrême limite des concessions, il est mû non seulement par une amitié séculaire, mais aussi par la pensée du sort qui menace tout le monde civilisé si la guerre se prolonge et se propage.

Le gouvernement allemand, depuis quelques mois, s'est déclaré 2 fois disposé à signer une paix sauvegardant les intérêts vitaux de l'Allemagne. Ce n'est pas de la faute de l'Allemagne, si après 20 mois de guerre, la question des opérations sous-marines menace de prendre une tournure dangereuse pour les bonnes relations des deux pays.

Le gouvrnement allemand désire éviter que les choses prennent ce cours. De plus, il est disposé à faire son possible pour limiter la guerre aux armées belligérantes, assurant ainsi al liberté des mers, principe sur lequel il se croit encore d'accord avec le gouvernement des Etats-Unis.

Guidé par cette pensée, le gouvernement prévient le gouvernement américain qu'il a donné les ordres suivants aux forces navales teutonnes : "D'accord avec les principes généraux de visite et de destruction des navires de commerce, reconnus par la loi internationale, ces vaisseaux, dans les limites et en dehors de la zone maritime établie, ne seront pas coulés sans préavis et sans que les vies humaines soient sauvées, à moins que le vaisseau ne tente de fuir ou n'offre de la résistance."

Mais les neutres ne peuvent pas s'attendre à ce que l'Allemagne restreigne ses opérations sous-marines par égard pour les neutres, si l'on permet à ses ennemis de continuer à leur gré leurs principes contraires à la loi internationale. Le gouvernement allemand est persuadé que Washington ne songe pas à formuler cette demande, sachant qu'il a proclamé plusieurs fois son intention de soutenir le principe de la liberté des mers, quel qu'en soit le violateur.

Le gouvernement allemand a confiance que le gouvernement américain considère que ces nouvelles instructions éliminent tous les obstacles s'opposant à la coopération des deux pays en faveur du rétablissement de la liberté des mers, pendant la guerre, tel que le suggérait la note du 23 juillet. Il ne doute pas que les Américains vont maintenant demander avec insistance que le gouvernement anglais se conforme aux principes de la loi internationale universellement reconnus avant la guerre et exposés dans les notes de Washington à Londres, du 28 décembre 1914, et du 5 novembre 1915.

Si les démarches faites par le gouvernement américain pour faire respecter de tous les belligérants les lois de l'humanité n'obtenaient pas le résultat désiré, le gouvernement allemand serait alors placé dans une nouvelle situation, dans laquelle il se réserve la plus complète liberté d'action.

UN INCIDENT EMOUVANT A LA CHAMBRE

Un incident sensationnel s'est déroulé à la Chambre des Communes, lundi dernier. Le débat engagé autour de la résolution de Sir Robert Borden demandant à la Chambre de voter des appropriations au montant de $250,000,000 pour les fins de la guerre, qui trainait depuis quelques heures, était devenu particulièrement acrimonieux et entaché de partisannerie politique. L'opposition avait démasqué ses batteries et lançait déjà une pluie de mitraille contre le gouvernement, lorsque le Dr Michael Clark, député de Red Deer, et libéral tenace, entra de plein pied dans la discussion.

Le Dr Clark, qui a rarement pris part aux débats de la Chambre, depuis le commencement de la session, se lève et d'une voix de stentor qui résonne à travers toute la salle, demande pourquoi toute cette discussion a eu lieu. Il dit que certains députés ont démontré qu'ils avaient perdu tout sens des proportions dans la plus grande crise que ce pays ou le monde entier avait jamais traversée.

En votant cette résolution, les membres de l'opposition devraient prouver au gouvernement qu'ils l'appuient sincèrement dans ses efforts en faveur de la participation du Canada à la guerre.

Continuant ses remarques, le Dr Clark dit que sa province de l'Alberta a contribué 2,656 hommes aux forces expéditionnaires canadiennes de plus que le nombre réclamé d'elle pour assurer le chiffre total de 500,000 soldats. Il était fier de ce magnifique résul-La population de l'Alberta ne se préoccupait pas tant de la provenance du sucre qui était acheté pour les troupes que de la question d'enrôler ces troupes.

Le discours que le premier ministre a prononcé, cet après-midi, m'a vivement impressionné, continue le Dr Clark. Je suis fier de me proclamer un citoyen du Canada, à cause de la conduite tenue par le gouvernement actuel depuis le commencement de la guerre. Le Dr Clark dit qu'il est convaicu en ce moment comme il l'était au début des hostilités que le gouvernement et la plupart de ses partisans étaient anxieux de tout mettre en mouvement pour aider à la participation du Canada à la guerre actuelle. Quand la guerre sera terminée, l'histoire impartiale dira ce que le chef actuel du gouvernement a fait pour assurer la victoire finale. Le Dr Clark a ensuite rendu hommage à la loyauté et au dévouement du personnel des quartiers-généraux de la Milice. L'esprit patriotique qui anime le gouvernement et le personnel est le même esprit qui anime la grande majorité du peuple de ce pays.

Le Docteur Clark qui est l'un des plus forts "débaters" du parti libéral, et il a l'honneur d'avoir deux de ses fils actuellement au front, continue comme suit sa déclaration: J'ai été fier, dit-il, dès le début de cette guerre de sentir, et je l'ai fait plus d'une fois depuis de constater que le chef de ce gouvernement et le gouvernement lui-même et la majorité de ceux qui l'appuient ont compris de suite quelle était la gravité de la situation et ont dirigé toutes leurs énergies à faire largement contribuer le Canada à sa quote part dans cette guerre.

Telle était ma conviction alors, telle est ma conviction aujourd'hui et quelque soit le résultat dans une prochaine élection ou dans une autre je suis confiant que l'histoire impartiale dira que mon honorable ami qui est à la tête du gouvernement, a depuis le début de la guerre eu la suprême préoccupation de cette guerre et de la victoire qu'il faut obtenir et que rien n'a pu le détourner ni le faire dévier de la conduite qu'il s'est tracée dans ce sens.

Les sentiments de la majorité du peuple Canadien sont des sentiments de gratitude envers le gouvernement et le département de la Milice qui font en sorte que si notre peuple fait les sacrifices qu'il a le devoir de faire il peut se dire avoir fait que le Canada tient sa place avec orgueil dans cette grande guerre.

Pour ma part, dans une telle crise dans l'histoire de notre Empire et du pays, agissant individuellement comme un citoyen privé qui a l'honneur d'avoir actuellement un siège dans ce Parlement je trouve que ce n'est pas le temps de critiquer.

Pour moi, je crois que quelles que soient les critiques que l'on pourrait soulever, quelque réputation que puisse être mise en jeu, qui puisse être perdue ou non, ce n'est pas le temps de s'occuper de ces choses. C'est le temps de se dresser devant le drapeau que nous aimons tous, de se lever et de s'unir pour la plus grande cause qui ait jamais animé un peuple et les alliés de ce peuple avec un gouvernement dont l'histoire dira qu'il a bien fait tout ce qu'il a fait pour se tenir à côté de ce drapeau jusqu'à ce que la victoire soit assurée et devienne irrévocablement sous nos étendards.

C'est parce que le peuple de ce pays croit que le premier ministre et son gouvernement et ceux qui le supportent ont pris cette attitude et sont déterminés à conserver cette attitude jusqu'à la fin, jusqu'à la victoire, que je crois que ce gouvernement doit être maintenu jusqu'à la fin de la guerre et l'obtention de la victoire."

Les députés de la droite ont vigoureusement applaudi le discours patriotique du Dr Clark, pendant que ses collègues de l'opposition restaient stupéfaits en présence de ce langage qui flétrissait la conduite de ceux qui ne s'arrêtent à aucune discussion partisanne quand il s'agit de mousser les intérêts de parti et de faire du capital politique.

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba*, 42 Ave. Provencher.

PETITES ANNONCES

Pension demandée.—Un jeune homme désirant apprendre le français désire une pension dans une famille française. S'adresser: R. Langton, 350 rue Young, Winnipeg. 28

Servante. — On demande une servante. S'adresser: 169 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 28-30

A louer.—Une propriété à St-Vital-ouest; maison de résidence, étable, 1 acre de terre tout cultivable, près des tramways. S'adresser à Pierre Dumas, St-Vital-ouest. 25

A louer.—Sur la rue Desmeurons, un étal de boucher, maison et écurie. S'adresser à M. Isaïe Lavoie, 193 avenue Provencher. 25-27

Le Pas, Man.—Deux magasins, logements et lots à bâtir à louer. S'adresser au Dr Larose. 28-29

Servante—On demande une servante. S'adresser à madame J. P. Tremblay, 71 rue Spence, Winnipeg. 28

Ouvriers.—On demande des ouvriers experts pour coudre des salopets (overallss) sur machines mécaniques. L'on demande aussi des tricoteurs et tricoteuses de chandails (jersey), à la main ou à la machine. Emploi constant garanti. S'adresser à: The Leadlay Manufacturing Co. Ltd. 306 Ross ave., Winnipeg. 28

On demande.—Une cuisinière et femme de ménage. S'adresser à madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin, Saint-Boniface.

THEATRES

Walker.—"Robin Hood" opéra comique, la semaine prochaine; matinée mercredi et samedi. Le ténor est M. Ralph. Brainard et le baryton M. James Stevens. Le chœur est nombreux et choisi; cette semaine, vues représentant les armées en Angleterre.

Dominion, Ave. Portage Est, Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine :

"The Man of the Hour"; la semaine prochaine "Our Wives."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Troupe Al. Golem, acrobates ; pantomime "The Slave Dealer's"; Rose et Ellis; Mabel Harper, Stonn et Marston; Brown Fletcher trio; vues animées et orchestre.

Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 9ème jour de juin 1916, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, trois fois la semaine, aller et retour, entre Richot et Saint-Boniface via Riel; tel service devant commencer du 1er octobre prochain.

On peut obtenir, aux bureaux de postes de Richot, Riel et Saint-Boniface et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez :
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.
Winnipeg, 28 avril 1916. 27-29

Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 26ème jour de mai 1916, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, deux fois la semaine, aller et retour, entre St-Labre et Woodridge; tel service devant commencer au plaisir du Maître-Général des Postes.

On peut obtenir, aux bureaux de postes de St-Labre et Woodridge et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez :
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.
Winnipeg, 14 avril 1916. 25-27